



Chers parents,

Un mouvement de grève est annoncé le **mardi 13 mai 2025**  
Information reçue ce jour de l'Inspection Académique.

En application de l'article 2.2.2.2 du Règlement Intérieur des accueils  
périscolaires d'Apprieu 2024-2025 :

**Pas de commande de repas pour les deux restaurants scolaires**

Le service périscolaire prend en charge l'annulation des repas.

A l'heure actuelle, nous ne savons pas si un service minimum d'accueil devra  
être mis en place, ni si les accueils périscolaires seront ouverts.

Soyez attentifs aux mails, affichages etc... pour toutes informations à suivre.

Merci de votre compréhension,

Le service périscolaire,